



"À la recherche du temps perdu"

Les témoignages se multiplient pour dénoncer les effets délétères de l'usage des smartphones chez les enfants et les adolescents, en milieu scolaire, ou en dehors de l'école. Et le fait que cet outil de communication soit utilisé massivement par une grande majorité de parents constitue un véritable défi pour l'exercice de la parentalité.

Un mouvement visant à interdire l'usage des smartphones en milieu scolaire est apparu dans différents pays. En Espagne, trois régions ont interdit leur usage dans les classes : en 2014, la Castille-La Manche, en 2015, la Galice et en 2020, la région de Madrid ([Le Monde](#)).

[L'OCDE](#) qui vient de publier un rapport étudiant les liens entre téléphones portables, performance académique et bien-être des élèves, relève qu'aucun des pays sondés n'échappe aux « risques numériques ». L'organisation intergouvernementale appelle à une « lutte contre la distraction » provoquée par l'exposition aux écrans à l'école. ([Le Monde](#))

En France, la « Commission Écrans », vient de rendre au président de la République son [rapport](#) pour réguler les pratiques numériques des jeunes, intitulé « Enfants et écrans : À la recherche du Temps perdu ». La Commission qui " a été bousculée par les constats qu'elle a eus à faire sur les stratégies de captation de l'attention des enfants, où tous les biais cognitifs sont utilisés pour enfermer les enfants sur leurs écrans, les contrôler, les réengager, les monétiser" propose d'encadrer leur usage.

Anne Cordier, Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, s'insurge contre les discours alarmistes sur l'utilisation des smartphones dans [The conversation](#). L'universitaire cite une étude américaine qui « conclut sans hésitation à l'absence de lien entre temps passé « devant les écrans » et l'incidence sur les fonctions cérébrales et le bien-être des enfants ». Toujours, selon Anne Cordier, une « métanalyse de 19 études scientifiques montre que le recours à la tablette numérique auprès d'enfants âgés de 2 à 5 ans favorise – à condition qu'ils soient accompagnés d'adultes – l'amélioration de la capacité à résoudre des problèmes, le développement de compétences mathématiques ou encore de vocabulaire. »

Le principal frein à l'avènement d'un nouveau modèle de soins semble être le rattachement hospitalier des équipes ambulatoires de psychiatrie. Ce rattachement contribue à la prééminence d'une culture hospitalière dans la conception des soins, éloignée de la vie des patients et de celle des autres acteurs médicaux et sociaux. De plus, les financements tendent toujours à valoriser nettement plus les activités d'hospitalisation que les soins ambulatoires. Ce constat, effectué par un collectif de soignants et d'élus, n'est pas nouveau. Mais la proposition de créer un établissement public de psychiatrie ambulatoire (EPPA), ayant la responsabilité de la prévention et des soins de santé mentale, avec un budget propre, serait une petite révolution.

- L'ensemble de ce plaidoyer porté par un collectif de soignants et d'élus est disponible sur [The conversation](#), en intégral. Un extrait est également accessible sur le site du [Monde](#).

La mortalité infantile, miroir des inégalités sociales et territoriales



En 2023, le taux de mortalité infantile a atteint un record, avec 4 décès pour mille naissances vivantes, un taux jamais vu depuis vingt ans. La Cour des comptes, qui vient de publier un [rapport sur la politique périnatale](#) en France considère que la situation se dégrade en France. Notre système de santé ne semble plus adapté pour répondre... [LIRE LA SUITE](#)

POLITIQUES DE SANTÉ



Projet de loi sur l'aide à mourir - Depuis le 13 mai, les députés se penchent sur le projet de loi sur la fin de vie. Les 71 membres de la commission

spéciale de l'Assemblée nationale ont commencé à examiner les 1 900 amendements déposés au bureau de l'Assemblée nationale, en prélude à son arrivée le 27 mai dans l'hémicycle. (Le Monde) Dans Libération, le rapporteur du texte, Olivier Falorni, et le Dr Michel Denis, responsable d'une unité de soins palliatifs, échangent de manière très concrète sur les modalités pratiques de mise en œuvre de l'aide à mourir (réservé aux abonnés).

Lutte contre les déserts médicaux : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

En France, l'accès aux soins de premier recours est devenu de plus en plus difficile dans une grande partie du territoire national. Or, depuis la fin des années 1990, divers plans ou mesures ont été déployés pour mieux organiser les soins de premier recours, en améliorer l'efficacité ou équilibrer leur répartition géographique. Dans un rapport sur l'organisation des soins de premier recours, la Cour des Comptes livre son diagnostic de deux décennies d'actions « dispersées ». La multiplication de ces dispositifs et leur instabilité dans le temps rendent une consolidation globale des résultats très difficile, affirme les magistrats de la Cour des comptes. « La pertinence de ces divers outils n'est pas garantie »... « L'organisation des soins de premier recours n'a pas encore été structurée comme une politique publique, regrette-t-on rue de Cambon. L'absence de suivi statistique et le défaut d'indicateurs d'impact ne permettent pas d'en mesurer les conséquences. » La Cour considère que les aides existantes devraient être plus sélectives et ciblées sur les territoires les plus carencés.

Feuille de route en santé mentale - Publication de l'état d'avancement de la feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie, initiée en juin 2018. (Communiqué)

SANTÉ

Épidémie de choléra dans les Comores – Selon Santé publique France, une épidémie de choléra est en cours aux Comores depuis le 2 février 2024 avec une intensification de la circulation ces dernières semaines en particulier à Anjouan, l'île la plus proche géographiquement de Mayotte. Le dernier point de situation publié par les Comores début mai fait état d'un total de 5 062 cas de choléra notifiés et 102 décès depuis le début de l'épidémie aux Comores. Cette épidémie fait suite à la résurgence du choléra en Afrique de l'est. À Mayotte, 76 cas ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont un décès (déclaration du ministre de la santé à l'assemblée nationale). (Le Monde)

Overdoses mortelles (chemtex) - À Bordeaux, une série de cinq overdoses parmi les adeptes du **chemsex** inquiète. En moins d'un mois, trois personnes sont mortes des suites d'importantes prises de drogues de synthèse. Le parquet de Bordeaux a ouvert une enquête. (Le Monde)

Dépistage organisé du cancer du sein - Environ 2 620 500 femmes ont réalisé une mammographie de dépistage organisé en 2023, soit un taux national de participation de 48,2% (versus 44,8% en 2022). Le taux de participation sur la période des deux années glissantes 2022-2023 demeure inférieure à celle de 2021-2022. (SPF)

Réadaptation cardiaque : d'importantes variations régionales - La réadaptation cardiaque dans les semaines qui suivent un syndrome coronarien aigu (SCA) est recommandée afin de diminuer les problèmes de santé du patient et d'apporter des bénéfices prouvés sur ses capacités fonctionnelles et sa qualité de vie. En 2019, sur les 134 846 patients atteints de SCA, 22% ont été admis en réadaptation cardiaque dans les 6 mois suivant le SCA. En France métropolitaine, ces taux variaient de 16% dans les Hauts-de-France à 31% dans le Centre-Val de Loire. Le taux d'admission est de moins de 10% dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), à l'exception de La Réunion. [BEH](#)

Certificats de décès renseignés par les infirmiers – Comme nous vous l'indiquions dans notre précédente édition, les infirmiers, diplômés d'Etat et volontaires, auront désormais la possibilité de rédiger « à toute heure » des certificats décès, selon un décret publié jeudi 25 avril au [Journal officiel](#). Alors qu'une expérimentation est en cours dans six régions depuis décembre 2023, le texte prévoit son élargissement à tout le territoire ([Le Monde](#)).

Financiarisation du système de santé – La question de la financiarisation du système de santé revient une fois de plus à la une des gazettes. Véronique Julia dans le quotidien [Le Monde](#) signe un article sur « L'offensive de fonds d'investissement sur la médecine de ville : laboratoires, radiologie... », mis en ligne le 21 avril dernier. (réservé aux abonnés)

Centres dentaires déconventionnés (suite) – Dix centres de santé dentaires du réseau Nobel Santé +, épinglés pour une série de fraudes dont le préjudice est estimé à quelque 2,9 millions €, vont être déconventionnés par la Sécurité sociale, a annoncé Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée de l'Assurance-maladie. Cette procédure porte le nombre de centres déconventionnés pour des pratiques frauduleuses à trente et un depuis janvier 2023, dont 22 pour le réseau Nobel santé ([Le Monde](#)).

Reste à charge - Selon le rapport intitulé « [Les soins et services de santé sont-ils financièrement accessibles ?](#) » de l'OMS, si la France est plus à même que la plupart des autres pays de l'Union européenne (UE) de protéger ses populations contre les difficultés financières causées par le paiement direct des soins de santé, les limites observées dans la couverture santé restent un problème pour les ménages à faible revenu, pour couvrir les dépenses exceptionnelles.

Délais d'obtention d'un RDV (doctolib) - Trois jours pour obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste, sept jours chez un pédiatre, mais vingt-cinq jours pour un ophtalmologiste, trente-six jours auprès d'un dermatologue, quarante-deux jours chez le cardiologue... Ces chiffres ont été obtenus à partir de la base de données de la plate-forme Doctolib, et exploités dans le cadre d'une enquête de la Fondation Jean Jaurès. Ce délai médian est calculé à l'échelle de 70 000 professionnels de santé libéraux ayant souscrit aux services de Doctolib – soit entre 30 % et 50 % des médecins libéraux – et porte sur 200 millions de consultations réservées sur la plate-forme en ligne (dont cinq millions de téléconsultations). Ces résultats peuvent être différents de ceux obtenus dans d'autres enquêtes, note Doctolib. Les personnes qui ne sont pas parvenues à prendre un RDV ne sont pas comptabilisées et le profil des utilisateurs de Doctolib est peut-être différent de celui de l'ensemble de la population. ([Télécharger le rapport](#))

Activité privée à l'hôpital : le "service public" mis à mal - La pratique des « consultations privées » à l'hôpital public, même si elle est marginale, provoque toujours quelques remous dans les rangs des hospitaliers, affirme le quotidien Le Monde. 5,6 % des praticiens la pratiquent à l'AP-HP (hôpitaux de Paris), mais cette proportion atteint 19 % chez les professeurs des universités-praticiens hospitaliers. Sur l'année 2022, les honoraires médians des 367 praticiens ayant eu recours à cet exercice atteignent 112 620 euros pour l'année, avec un bonus pour les radiothérapeutes dont les honoraires moyens s'élèvent à 600 000 euros (en sus de leur rémunération comme praticiens hospitaliers) !

VACCINATION

Simplifier le calendrier vaccinal (HAS) - La Haute autorité de santé juge que l'incertitude des personnes sur leur propre statut vaccinal et sur les vaccins recommandés joue un rôle majeur, aux côtés d'autres facteurs, pour expliquer l'insuffisance de la couverture vaccinale en France. « Le calendrier vaccinal est compliqué, en particulier parce qu'il s'est enrichi depuis les années 90 de nouveaux vaccins destinés aux nourrissons mais aussi à des âges jusque-là peu concernés par les vaccins, en dehors des rappels de vaccins infantiles », développe-t-elle dans un communiqué. (HAS) D'après WUD

Adhésion à la vaccination - L'édition 2023 du Baromètre Santé témoigne d'une stabilisation de l'adhésion à la vaccination : 84% des personnes interrogées en France hexagonale déclarent être favorables à la vaccination, avec une tendance à la hausse de la proportion de personnes très favorables, par rapport à l'année précédente. (Le Monde) Mais la couverture vaccinale doit encore s'améliorer pour lutter contre certaines infections (Santé publique France)

Grandes manœuvres - Le groupe pharmaceutique **Sanofi** a décidé de ne plus commercialiser le vaccin Efluelda contre la grippe, réservé aux plus de 65 ans, en raison d'un prix « inférieur aux coûts de production et de distribution » du produit (Le Monde).

AstraZeneca retire de la vente son vaccin contre le Covid-19 pour « raisons commerciales ». Le groupe fait état d'un « surplus de vaccins mis à jour » face aux différents variants du virus, et un « déclin de la demande pour le Vaxzevria, qui n'est plus fabriqué ou distribué ». (le Monde).

Sanofi et Novavax annoncent faire alliance pour produire un vaccin contre le covid19. Le contrat prévoit aussi que l'entreprise française puisse développer des vaccins combinés contre la grippe et le Covid, à partir de celui du fabricant américain (Le Monde)

Sanofi investit un milliard € en France - Le laboratoire pharmaceutique a annoncé une série d'investissements industriels destinés à renforcer ses capacités de production de médicaments sur le sol national dans les prochaines années. Environ 91 % de l'enveloppe présentée par Sanofi, soit 1 milliard €, sera consacrée à la création d'une nouvelle usine sur le site centenaire du groupe installé à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), où le laboratoire produit déjà plusieurs de ses médicaments. (Le Monde)

E-SANTÉ

Télesurveillance en oncologie - L'hôpital européen de Marseille a annoncé avoir déployé depuis décembre 2023 la télesurveillance en oncologie, en partenariat avec l'entreprise Resilience, qui a développé une application mobile éponyme et une plateforme de télesurveillance pour que les équipes soignantes. Deux cents patients en ont bénéficié à ce jour. (Ticsanté)

L'agenda de « Mon espace santé » est disponible - Cet agenda est un "calendrier prévisionnel rassemblant les rendez-vous importants pour le suivi de sa santé, et de celle de sa famille : examens, dépistages ou vaccinations à venir et à réaliser selon l'âge, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants".

Protection des données - La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a enregistré 16 433 plaintes en 2023, en hausse de 35% par rapport à 2022. 3% des plaintes concernent directement le secteur de la santé (rapport CNIL) (Source : TICsanté)

Piratage - Dernier en date, le groupe de pirates informatiques Lockbit a publié des données de l'hôpital de Cannes, cible d'une attaque à la mi-avril, l'établissement avait refusé de payer une demande de rançon. (Le Monde)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

[S'inscrire.](#)

[Désinscription](#)



© 2024 La santé à voix haute